

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 64 (1976)

Heft: 9

Artikel: Tessin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-274592>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

D'un canton à l'autre

Jura-Nord Association féminine pour la défense du Jura (AFDJ)

Né le 7 septembre 1963, ce groupement compte près de 6000 membres féminins, dont 4000 dans le nouveau canton et 2000 dans le Jura-Sud. Placée sous la présidence de Mme Simone Noirat de Bienne, l'AFDJ groupe «les femmes jurassiennes pour travailler par des voies légales, de pair avec le Rassemblement jurassien, à la création d'un canton du Jura».

Sa devise: «Jura, je t'aime!»

L'AFDJ est constituée en associations, divisée en fédérations de districts, sections de localités.

Ses buts: rémunération du travail féminin, revalorisation des professions féminines, réinsertion des mères de famille dans la vie économique, etc. Ses statuts: «L'AFDJ donne à ses adhérentes l'occasion de se préparer à la vie civique et soutient les aspirations des femmes dans les domaines politiques, social et professionnel».

Très consciente de cette nécessité de conscientisation, les femmes de l'AFDJ ont demandé la création d'un Bureau Permanent de la Condition féminine, qui soit chargé de l'examen des besoins et de la coordination des actions à entreprendre. Les associations du Sud et du Nord travaillent à l'élaboration de ce Bureau permanent, et ont organisé à cet effet des commissions d'étude qui se réunissent chaque semaine. Enfin, chaque section locale a un programme très large d'activités, comprenant l'étude des loisirs, des cours de formation politique, d'histoire jurassienne, etc.

Tous les partis du Jura-Nord lors d'une séance du comité de Coordination, ont approuvé un texte stipulant que
«Tous les hommes et toutes les femmes sont égaux en droits».

Si la Constitution jurassienne contient cette phrase, nous ne pourrions qu'applaudir avec chaleur!

B.v.d.W

Extraits de lettres

«C'est avec intérêt que j'ai lu l'article paru dans «Femmes Suisses» de juillet 1976 concernant le Jura et signé A.M.S. Je félicite et remercie votre correspondante pour son écrit. Celui-ci retrace avec fidélité le climat dans lequel nous vivons actuellement, sans oublier, l'indifférence coupable du reste de la Suisse.»

(Mme A.M.)

PROBLÈMES JURASSIENS

Le 23 juin 1974, un nouveau canton se créait par plébiscite. La partie nord du Jura bernois devenait autonome, la partie sud désirait rester rattachée au canton de Berne et rester fidèle à ses traditions.

C'est là que le reste de la Suisse romande a peu ou mal suivi les événements.

Rien en ce monde n'est noir ou blanc, nous sommes un peuple individualiste, et les raisons pour être ou n'être pas autonomistes étaient complexes et variées. Avons-nous vraiment réalisé que dans les communes limitrophes — je songe évidemment à Moutier — les avis allaient être partagés dans les familles, les communautés, que d'amères dissensions allaient en découler? Dans une ville de moins de 10000 habitants, on peut dire que tout le monde se connaît: on sait que Mme X aime les chats, telle autre la pêche à la mouche, telle autre la dive bouteille... Mieux on se connaît, mieux on se blesse, et c'est ainsi qu'une escalade des argumentations, des rancunes et de solides haines ont prospéré.

Le propos de Femmes Suisses n'est pas de considérer de haut la situation en laissant entendre que c'est bien dommage, et que si tous les gens du monde se donnaient la main, tout serait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Mais moins encore notre propos de juger et d'estimer les erreurs passées, les impasses actuelles, et de déterminer qu'il y a des bons et des méchants.

Non, la rédaction de notre journal voudrait avec la meilleure bonne volonté du monde dégager les aspects positifs d'une situation exceptionnelle. Et ces aspects nous semblent passionnants: deux associations (trois en fait, mais simplifions), 6000 femmes d'un côté, 6000 de l'autre, se sont groupées en associations et ont pris conscience d'elles-mêmes. Cela ne s'est pas fait tout seul, combien de ménagères se sont senties un peu affolées d'aller seules à des meetings, de prendre la parole, surtout de savoir ce qu'elles pensaient, et voter ensuite. Je préfère ne pas évoquer les pourcentages de votes habituels dans les grandes villes de Romandie, ils sont trop minables, et nous font admettre que les Juras nord et sud ont pour nous accompli une tâche vitale: ils ont secoué l'indifférence, les femmes se sentent concernées, elles agissent.

J'aimerais encore citer un mot d'une très jeune Jurassienne — nord ou sud peu importe — qui s'est beaucoup activée depuis deux ans, et qui vu son âge n'a subi ni crève-cœur ni désillusions. Elle m'a dit l'œil brillant: «Au moins nous nous serons bien amusés!» Terme qui choquera ses aînés, mais qui prouve combien une jeunesse enthousiaste peut apprécier de «vivre dangereusement» avec une raison d'agir.

B.v.d.W.

Et puis:

«Il y avait longtemps que j'avais l'intention de vous suggérer une correspondante du Sud, car le réveil civique des femmes y est spectaculaire, spécialement pour celles qui, comme moi, essaient de lutter contre l'apathie et le désintérêt féminin pour la chose publique et qui se désolent du peu de succès. A ce point de vue, il est intéressant pour un journal féminin de faire connaître ce phénomène, indépendamment de toute lutte partisane.»

(Mme R.B.)

Jura-Sud Groupement féminin de Force démocratique (GFFD)

Né le 5 août 1974, ce groupement compte plus de 6000 membres actifs. Il est constitué par des Jurassiennes du Sud, et est sous la présidence de Geneviève Aubry, de Tavannes. Totalement indépendant, il couvre les districts de La Neuveville, Courtelary et Moutier.

Sa devise: «Suisse, je t'aime!».

Ses buts: «Défense des droits démocratiques et des libertés des citoyens; il tente d'empêcher l'endoctrinement de la jeunesse tout en mettant en évidence le sens de la démocratie. Il dénonce les chantages, les violences, les menaces et les actes illégaux». (Cf. F. Suisses No 2, 1975.)

Ce groupement qui nous plaît par son dynamisme et son enthousiasme, a une activité nouvelle: «Mieux se connaître»

«Mieux se connaître» organise des échanges sur le plan scolaire, éducatif et familial. Un de ses buts principaux est d'abattre la barrière des langues entre francophones et germanophones, problème perpétuel des Suisses non bilingues. C'est dans cette optique que des classes parlant suisse-allemand sont invitées à des camps de vacances dans le Jura bernois, que des familles romandes reçoivent des couples ou des enfants de langue allemande en vacances. En contre partie, des associations féminines se retrouvent pour des week-ends en Suisse allemande, et sont reçues dans des familles des Alpes bernoises ou par des Frauenvereine.

Mille autres activités réunissent les femmes du GFFD, conférences, réunions, campagnes de financement, manifestations de Force démocratique.

Ce qui a paru le plus important de relever à «Femmes Suisses»: l'enthousiasme, l'intérêt, le réveil civique de femmes souvent engourdis jusqu'à maintenant dans leurs problèmes professionnels ou familiaux.

B.v.d.W.

Communiqué

Vous n'avez jamais une minute à vous! Au contraire, vous en avez assez d'être toujours seule, de n'avoir personne à qui parler! C'est pour vous, pour toutes les femmes, mariées, célibataires, âgées, jeunes, que les Unions chrétiennes féminines vaudoises ont préparé à Crêt-Bérard/Paidoux deux séjours à choix: 1) du 13 au 18 septembre; 2) du 20 au 25 septembre 1976. Au programme: promenades, causeries, discussion, jeux dans l'amitié et la joie sur le thème «Vivre en harmonie avec son corps, son esprit, son âme».

Inspection et renseignements: Mme Henriette Prod'homme, av. Warnery 4, 1007 Lausanne. Tél. (021) 26 56 33.

LYCEUM-CLUB

Rue de Bourg 15

Vendredi 10 septembre à 17 h.: Pierre Katz, poète «Baudelaire».

Vendredi 17 septembre à 17 h.: Simone Collet, écrivain; Lecture de sa pièce «Magnum»

Vendredi 1er octobre à 17 h.: Marie Péclard, poète vaudois. Pour le centenaire de sa naissance, par sa fille Liliane Yaux-Péclard. Poèmes dits par Daisy Dubi, avec Annette Faesi, cantatrice.

Vendredi 8 octobre à 20 h. 30: Récital: Pierrette Micheloud, poète, Dominique Annen, cantatrice, Janine Gaudibert, pianiste.

tations bien inférieures à celles des années passées. Il y aura un vieillissement général et, de ce fait, une augmentation des charges sociales et des prélèvements fiscaux. Le pourcentage de population active étant très bas, il y aura le danger de voir l'expansion économique du pays réduite à la merci de la technique.

On pourra craindre également le danger de chômage dans le corps enseignant et surtout dans le bâtiment.

Comment se défendre devant ces dangers sociaux et économiques? Avec des lois, des dispositions qui pourront stopper un état de choses qu'il faut absolument modifier. Et surtout en se rendant compte que notre canton (jadis considéré parmi les plus pauvres de la Confédération et qui avait tout de même réussi à remonter la pente) tout en tenant compte de son inébranlable vocation touristique, devra aussi soigner sa vie économique proprement dite avec un solide appui financier de la part de l'Etat aux industries et au commerce. En plus avec une large application de sa politique envers la population étrangère, les travailleurs en général et enfin les désertiers.

Elsa Franconi Poretti

Vaud

Portes ouvertes à la Maison de la Femme

Les 4, 5 et 6 octobre prochain, vous êtes invités à visiter la Maison de la Femme (Eglantine 6) de 14 à 21 heures.

Expositions et rencontres de diverses associations. (On cherche piano mi-queue d'occasion).

Statut fiscal de la femme mariée: Refus du Conseil d'Etat

On se souvient que le député Neukomm avait déposé une mention demandant que soit revu le système actuel d'imposition des revenus de deux époux qui exercent l'un et l'autre une activité lucrative; il estimait — et c'est bien notre avis aussi — que le système actuel favorise l'union libre. Le Conseil d'Etat vient de répondre négativement. Il estime que si le couple marié, qui a deux revenus, est désavantagé par rapport au couple non marié, c'est l'inverse qui se produit lorsqu'il n'y a qu'un salaire. Les couples libres ne font pas forcément une bonne affaire, et dit le Conseil d'Etat «Faut-il vraiment croire que nos concitoyens décident de leur vie affective en fonction de quelques dizaines de francs d'impôts?»

Si! Messieurs les conseillers, nous en connaissons pour qui cette différence compte! Il s'agit d'ailleurs plutôt de quelques centaines de francs. Le Conseil d'Etat souligne aussi que la modification du système fiscal entraînerait des conséquences financières qui ne seraient pas supportables pour l'Etat et les communes.

S. Ch.

Mouvement pour la tolérance et la non-violence

Contre la violence: un mouvement apolitique!

Engendrées par les luttes politiques qui précéderont les plébiscites et y firent suite, la violence couve comme braise sous la cendre. Pour un oui, pour un non, pour un geste on a vu des émeutes éclater. La violence se manifeste encore sous des formes moins spectaculaires comme le ton agressif d'un certain langage, les téléphones anonymes et toutes espèces de pressions exercées sur des personnes.

Le citoyen se trouve démuni et impuissant devant un état de chose si alarmant. «Que faire?» se demande-t-on depuis plusieurs mois. Au milieu de gens désemparés, M. Willy Zimmermann, chef d'une colonne de secours en montagne, sans affiliation à aucun mouvement politique, lance un appel. Un groupe se joint à lui, puis les rangs grossissent. Le Mouvement pour la tolérance et la non-violence est né.

Il est apolitique, il réunit des gens des deux tendances, soit des autonomistes et des Jurassiens bernois, ainsi que des personnes non inscrites à des groupes politiques.

Ses buts sont les suivants:

- faire cesser l'intolérance et la violence dans notre pays afin que soit à nouveau possible un dialogue ouvert, indispensable au rétablissement de la paix;
- respecter les choix politiques de chacun;
- reconnaître à chacun le droit d'être soi-même, de penser et de s'exprimer librement.

Du pain sur la planche...

Du pain qui n'est pas du gâteau! Au terme de trois mois d'activité, le Mouvement constate que le recrutement de ses membres se heurte à la méfiance et au scepticisme. Il faut déployer un gros effort d'information pour démontrer que le Mouvement n'a aucun but politique; qu'il n'est manipulé par aucune force politique. C'est dire que le climat social est dégradé au point que de lourdes hypothèses pèsent immédiatement sur une entreprise animée de la meilleure volonté, de la plus parfaite sincérité!

Néanmoins, le Mouvement pour la tolérance et la non-violence va de l'avant; il se réunit en assemblées préparées par un groupe de travail. On a lancé un appel à la presse pour modérer le ton pamphlétaire des articles. Une affiche sera apposée dans les pays. Une table ouverte sera organisée à laquelle on invitera les rédacteurs des journaux et le public. Mais le plus gros travail est peut-être celui qui consiste à sensibiliser l'opinion, à modérer les esprits. Chaque membre du Mouvement s'y attelle dans son milieu de vie.

A dessin, le Mouvement ne s'est pas donné pour objectif l'analyse de la situation politique ni le statut de juge de cette situation. Il veut endiguer la violence sous toutes ses formes en évitant de devenir l'instrument de l'une ou l'autre partie. C'est là une difficulté supplémentaire.

Tessin

Les temps ont bien changé. Il y a quelques années au Tessin on se préoccupait de l'excessive augmentation de la population, surtout étrangère. Nous avions des difficultés partout: logement, école, hôpitaux, crèches. Les critiques à l'égard de nos autorités ne manquaient pas alors que beaucoup se demandaient comment on aurait pu imaginer un changement si rapide.

Aujourd'hui, la réalité est toute différente et l'on se demande parfois si notre population est en déclin. En effet, fin 1975, les statistiques ont annoncé que la population du canton était de 268010 habitants avec pour 1974, une augmentation de 1632 personnes seulement, le pourcentage général étant tombé à 0,6 pour-cent.

Un fait est certain: la population suisse n'augmentera que grâce aux immigrations ou aux naturalisations, et l'évolution de la population active résidente enregistrera des augmen-